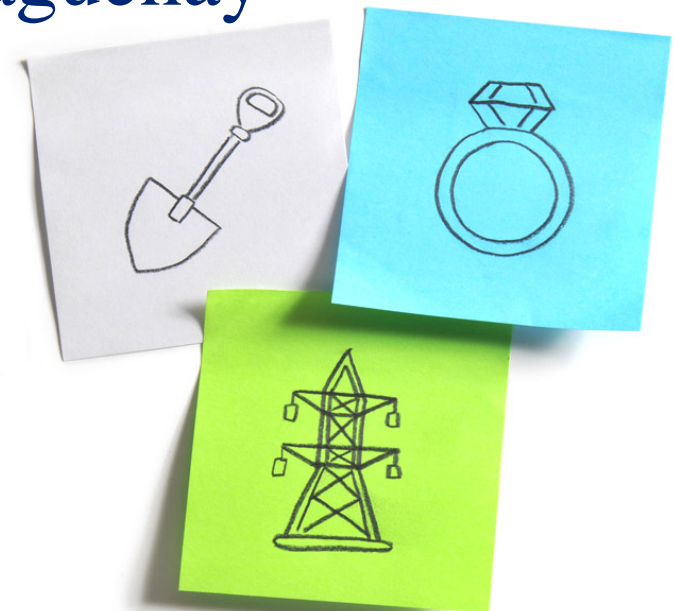


Retombées des développements
miniers de la région du Saguenay-
Lac-Saint-Jean
Rapport final



24 janvier 2014

Table des matières

2	Sommaire exécutif
4	Introduction
6	Le secteur minier dans le développement du Nord
12	Survol des retombées
18	Rapport final
20	Introduction
22	Le secteur minier dans le développement du Nord
34	Impact économique des développements miniers
40	Autres impacts possibles
48	Annexes
49	Notes méthodologiques et terminologie
52	Informations supplémentaires

Sommaire exécutif

Faits saillants de l'étude

❖ Le Saguenay-Lac-Saint-Jean : contexte économique

- **Industries traditionnelles** : insuffisantes pour maintenir le niveau de vie. Limitation des possibilités de transformation (aval).
- **Diversification et industries d'avenir**: tourisme (croisiéristes) et base de **200** fournisseurs miniers (amont)
- **Développement du Nord** : ralenti, mais pas arrêté – permet une meilleure planification

❖ Impacts des projets majeurs (Black Rock, Stornoway, IAMGold et Ressources Ariane) sur 10 ans

- **Investissement en capital** : **3,5 milliards \$**
- **Emplois au Québec**: **5,000** (moyenne annuelle) dont **1,250** emplois directs dans les mines (incl. construction)
- **Dépenses au Québec**: **900 millions \$** dont **750 millions \$ /an en achat de biens et services**
- **Retombées fiscales** : **125 millions \$/an** (fédérales et provinciales)

❖ Maximisation des retombées économiques

- **Infrastructures publiques et facteurs de localisation** : nouveaux investissements stratégiques et structurants (ex.: port de Grande-Anse)
- **Soutien public actif** : formation, coordination des administrations publiques régionales/prov/fed
- **Identification des volumes et mobilisation de la base des fournisseurs** (ex.: certifications)

❖ Création de richesse : par l'imposition directe des investisseurs et/ou par les retombées économiques et fiscales. Opportunités régionales à saisir

- **Machinerie** : installation, entretien, réparation)
- **Transport** (infrastructures, services)
- **Ingénierie et exploration**
- **Administration** (e.g. RH)

Introduction



Contexte et objectifs de l'étude

❖ Un intérêt indéniable pour le développement du Nord

L'intérêt croissant pour le développement du Nord s'est particulièrement manifesté au courant des dernières années, cristallisé dans le Plan Nord du gouvernement Charest, puis dans le Nord pour tous du gouvernement Marois. Les investissements attendus des secteurs privé et public, lors du déploiement de la plateforme du Plan Nord, en 2011, étaient estimés à plus de 80 milliards de \$ sur 25 ans.

❖ Des retombées pour toutes les régions du Québec

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, même si elle est située en majorité hors de la région visée, est en excellente posture pour bénéficier de retombées de ces importants projets d'investissement.

❖ Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, un nœud logistique important

En effet, les réseaux de transport (routier, ferroviaire, maritime) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que son bassin de main-d'œuvre et d'entreprises spécialisées en font un nœud logistique pour la réalisation et la conduite d'opérations minières situées dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean et au nord de celle-ci.

❖ Un point central pour plusieurs projets

La ville de Saguenay se trouve à être un point central pour au moins quatre projets ou opérations minières d'importance dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et autres régions limitrophes:

- **IAMGOLD** : expansion de la mine de niobium à St-Honoré,
- **Black Rock** : construction de la mine de fer à Chibougamau,
- **Stornoway** : construction de la mine de diamant aux monts Otish,
- **Ressources Arianne** : construction de la mine de phosphate du Lac à Paul.

Le secteur minier dans le développement du Nord

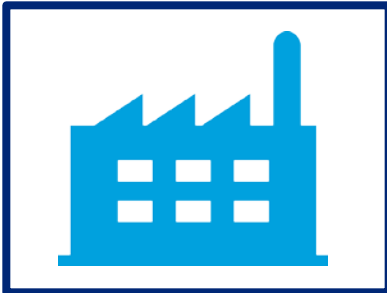


Contexte économique régional: le Saguenay-Lac-Saint-Jean à la croisée des chemins

- ❖ Une économie traditionnellement axée sur la production d'aluminium primaire et l'industrie forestière, dont la croissance est en stagnation



L'industrie forestière tarde à se relever, et certains changements structurels laissent entrevoir un déclin qui pourrait perdurer

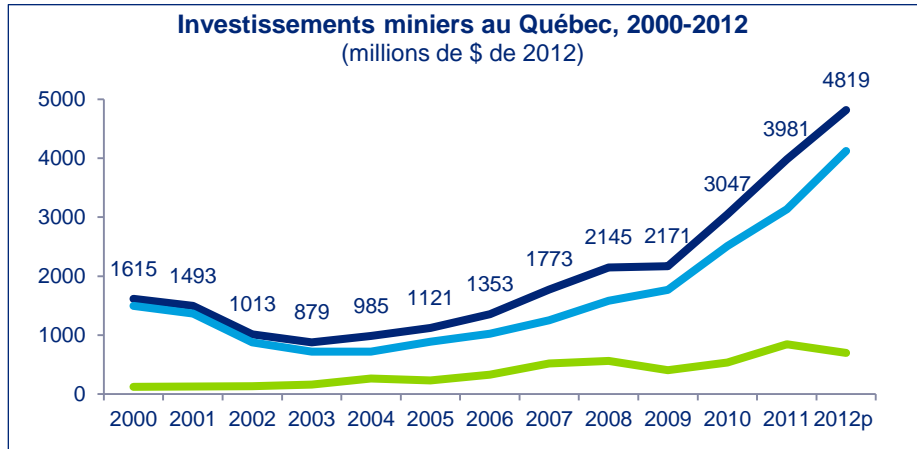


Le secteur de l'aluminium souffre de la concurrence étrangère et de prix à la baisse, affectant les projets d'investissement au Québec



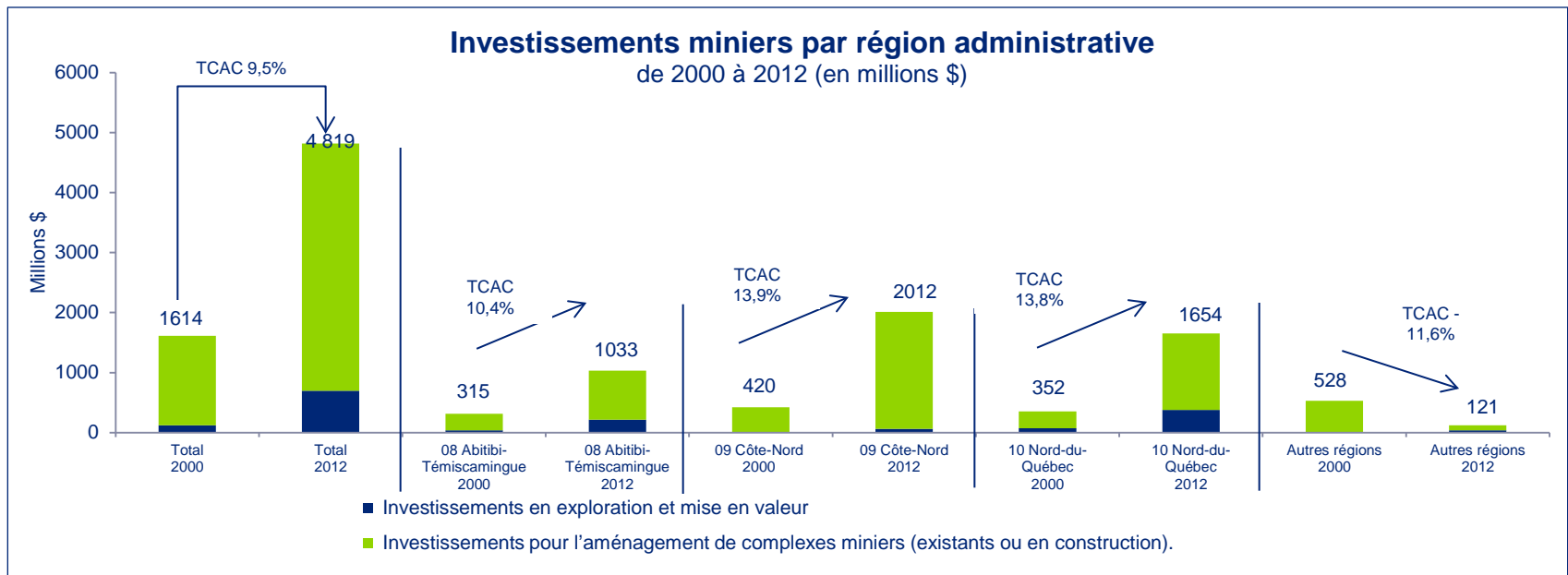
L'effervescence du secteur minier québécois, même s'il montre quelques signes d'essoufflement, pourrait être donc porteur pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Malgré des signes de ralentissement des investissements miniers, les niveaux d'investissement ont presque triplé depuis 2000, particulièrement dans le Nord-du-Québec



Des opportunités pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les livraisons de minerais issues des nouveaux projets miniers situés dans le Nord-du-Québec pourraient éventuellement transiter par le Saguenay-Lac-Saint-Jean soit par leur proximité géographique ou par les liaisons possibles via les réseaux d'infrastructures de transport le plus facilement et économiquement accessibles pour les sociétés minières.



Quelques mots sur l'impôt minier: le nouveau régime fiscal minier prévoit, entre autre, un impôt minier minimum et un impôt progressif sur les profits

Nouveau régime fiscal minier: les faits saillants

- ❖ Régime hybride d'impôt minier sur la valeur de production **et** sur les profits
 - Impôt minier minimum (applicable pour les minières en exploration)
 - Calculs des taxes mine par mine
 - Surtaxe sur les mines à « superprofits » (marge bénéficiaire de 50 % et plus)
- ❖ Réduction du crédit d'impôt de base à 25 % (contre 35 % sous l'ancienne loi)
- ❖ Délai de recouvrement fiscal étalé dans le temps

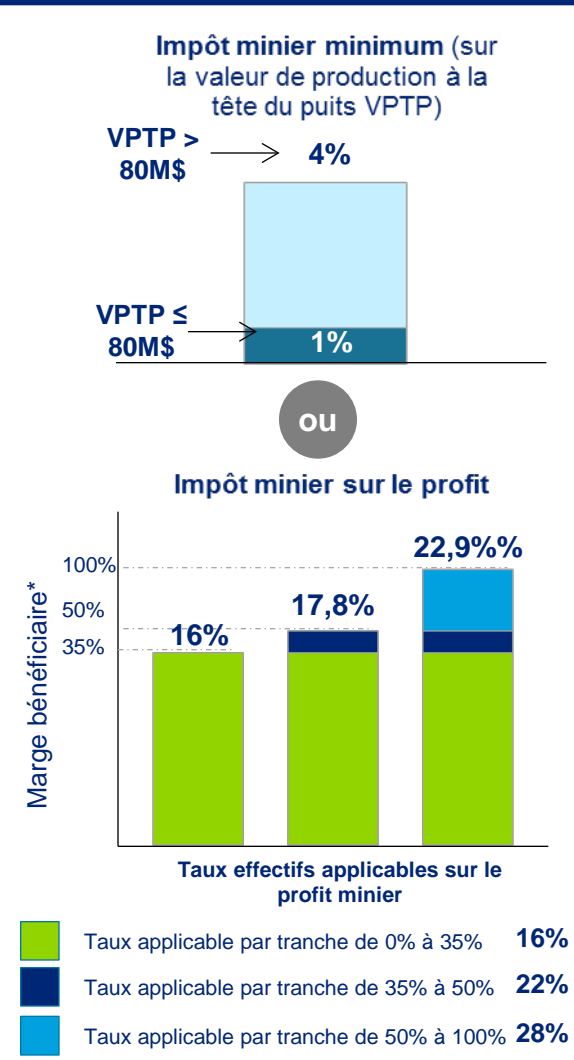
Impacts de la loi 70 : exigences envers les compagnies minières

- ❖ Garantie financière couvrant 100 % des coûts pour la restauration des sites sur 4 ans
- ❖ Étude d'opportunité économique et de marché pour la transformation du minerai au Québec
- ❖ Comité de suivi pour favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble de chacun des projets
- ❖ La quantité et la valeur du minerai extrait ainsi que les redevances pour chacune des mines seront rendus publics, ainsi que toutes les contributions versées à l'État
- ❖ Prévoit la tenue de consultations par le BAPE pour tous les projets de mines ou d'usines de traitement de minerai de plus de 2 000 tonnes métriques ou plus par jour

Impacts sur les recettes fiscales et les investissements

- ❖ Si les projections du Gouvernement du Québec s'avèrent justes, les redevances supplémentaires se chiffraient de 91 à 221 millions de \$ en 2020, par rapport au régime actuel.
- ❖ Les impacts de ces changements sur l'intensité des activités minières est encore inconnu. Ils peuvent potentiellement affecter négativement la survie de certains projets dont la viabilité financière était incertaine. D'autres éléments, notamment les coûts d'exploitation et les cours des métaux auront cependant vraisemblablement plus de poids dans les décisions d'investissement.

Les sociétés minières paieront le montant le plus élevé entre:



Dans ce contexte, le positionnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean est particulièrement porteur d'opportunités de par sa proximité avec certains projets miniers (quatre en particulier)

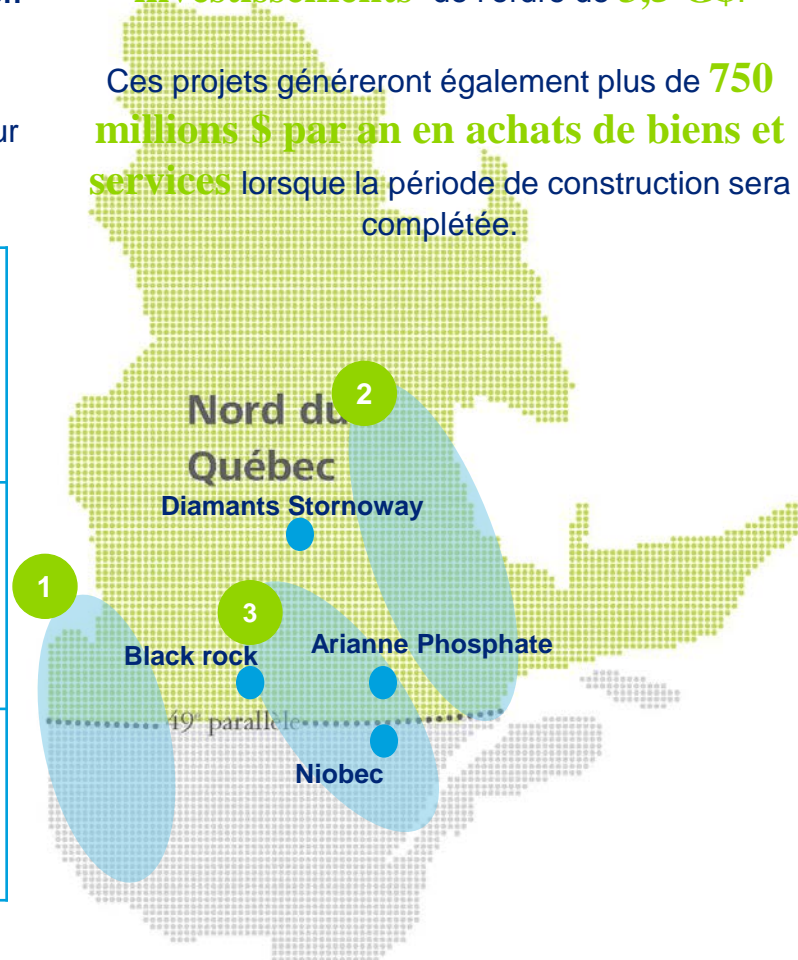
Les axes du développement nordique et le positionnement de la région de Saguenay

Les projets miniers situés dans les régions nordiques du Québec pour la plupart se répartissent dans trois grands axes.

1 À l'Ouest	❖ L'axe orienté sur la faille Cadillac, en Abitibi-Témiscamingue et au nord de cette région. A cet effet, des villes telles que Val-d'Or semblent jouer un rôle dans la desserte économique / logistique des projets dans cette région.
2 À l'est	❖ L'axe orienté sur la fosse du Labrador, au Nouveau-Québec, et au nord de la région de la Côte-Nord. A cet effet, des villes telles que Sept-Îles semblent jouer un rôle dans la desserte économique / logistique des projets dans cette région.
3 Au centre	❖ L'axe défini par le fjord du Saguenay et par ses infrastructures de transport physiques (transport notamment) et humaines (bassins d'expertises), dont l'axe de transport naturel est le Nord et la région de Chibougamau / Chapais

Ces quatre projets représentent des **investissements** de l'ordre de **3,5 G\$**.

Ces projets généreront également plus de **750 millions \$ par an en achats de biens et services** lorsque la période de construction sera complétée.



Des retombées concrètes et comportant de multiples facettes pourraient découler de ces différentes opportunités

Retombées économiques	❖ Les projets miniers injectent des sommes importantes dans l'économie québécoise, par le biais notamment de leurs dépenses en biens et services pendant la construction du site minier, et aussi pendant son opération
Recettes fiscales pour les administrations publiques	❖ L'impôt sur le revenu des sociétés, les redevances minières, les taxes sur la valeur ajoutée ainsi que l'impôt sur le revenu des travailleurs, entre autres, sont autant de sources de revenus pour les différentes entités gouvernementales
Emplois créés (ou maintenus)	❖ Bien que tous les projets à l'étude ne soient pas situés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les fournisseurs qualifiés des régions limitrophes pourront offrir leur expertise et participer au développement de ces projets
Dynamisme du tissu industriel	❖ Les entreprises oeuvrant dans les secteurs industriels, notamment les industries traditionnelles (aluminium, forestière) pourront développer leur expertise dans ces secteurs connexes
Pérennité des infrastructures	❖ Le secteur minier pourrait contribuer à palier à un déclin (ou stagnation) des secteurs traditionnels et assurer une utilisation plus serrée des infrastructures locales, notamment les infrastructures de transport
Maintien du dynamisme régional	❖ La création (ou le maintien) d'emplois, la diversité et santé économique et le développement d'un tissu industriel fort contribuent au maintien du dynamisme régional

Survol des retombées



Au total, les projets à l'étude généreront des dépenses en biens et services de l'ordre de 900 millions de \$ par an

Des retombées chiffrées en termes d'emplois et de recettes fiscales pour les administration publiques

- Cette section présente une estimation des retombées que la région de Saguenay pourrait s'approprier si les investissements miniers majeurs envisagés au cours des prochaines années devaient se réaliser.
- L'analyse a également tenu compte des investissements réalisés dans la expansion du terminal portuaire de Grande-Anse.
- Les retombées économiques sont associées aux dépenses des entreprises reliées au projet de construction puis à leur exploitation. Les estimations de cette section mesurent l'impact annuel moyen relatif à une période de dix ans, incluant trois ans pour la construction et sept ans pour l'exploitation.

Estimations des dépenses encourues par les projets miniers

- Sur une période de dix ans, les montants suivants devraient être dépensés par les investisseurs. Au total, une moyenne annuelle de 900 millions de \$ sera dépensée, incluant près de 150 millions de \$ en salaires et 750 millions de \$ en achats de biens et services. Au total, ces projets emploieront approximativement 1800 personnes de façon permanente (donc sans compter ceux affectés à la construction) sans compter ceux générés auprès des fournisseurs au Québec.
- Le tableau 1 suivant présente la répartition de ces dépenses par grand poste.

Tableau 1 - Niveau annuel moyen des dépenses des entreprises minières reliées aux projets au nord du Saguenay – Estimation pour une période de dix ans




Catégorie de dépense	Niveau annuel moyen	Répartition
	Millions de \$	%
Machinerie	207	23%
Entretien, réparation et exploration	202	23%
Main d'œuvre	142	16%
Énergie	96	11%
Services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion	81	9%
Infrastructures et bâtiments	75	8%
Transport	50	6%
Administration	41	5%
Total	892	100%

Source : E&B DATA su

es d'activité suivant le début de la construction.

Au total, les projets à l'étude contribueront à des revenus fiscaux de 125 millions \$ et au maintien/création de 5 000 emplois par an

Au total, ces projets généreront/maintiendront :

Emplois	
	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 5 000 emplois (personnes-année) par an au Québec, incluant les emplois indirects et induits;
Recettes fiscales	
	<ul style="list-style-type: none"> Plus de 90 millions de \$ par an pour les administrations publiques québécoises, incluant 30 millions de \$ en revenus d'imposition des travailleurs, 17 millions de \$ en taxes (ex. : TVQ) et 46 millions de \$ en autres revenus pour les régimes spécialisés (ex. : FSS, RRQ, CSST). Il s'agit de revenus bruts qui n'incorporent pas les contributions financières liées aux infrastructures (ex. : desserte ferroviaire pour le port de Grande-Anse) ou aux opérations nordiques (ex. : exemption de la taxe sur le carburant). L'impôt sur le revenu des corporations et les redevances minières sur les corporations minières ne sont pas inclus.
	<ul style="list-style-type: none"> Environ 35 millions de \$ par an pour les administrations publiques fédérales, incluant 20 millions de \$ en revenus d'imposition des travailleurs, 7 millions de \$ en taxes (ex. : TPS) et 8 millions de \$ en autres revenus pour les régimes spécialisés (ex. : Assurance-Emploi).

Le renforcement du tissu industriel, notamment par le truchement d'un réseau de fournisseurs fort, est renforcé par les grands projets d'investissements industriels et miniers



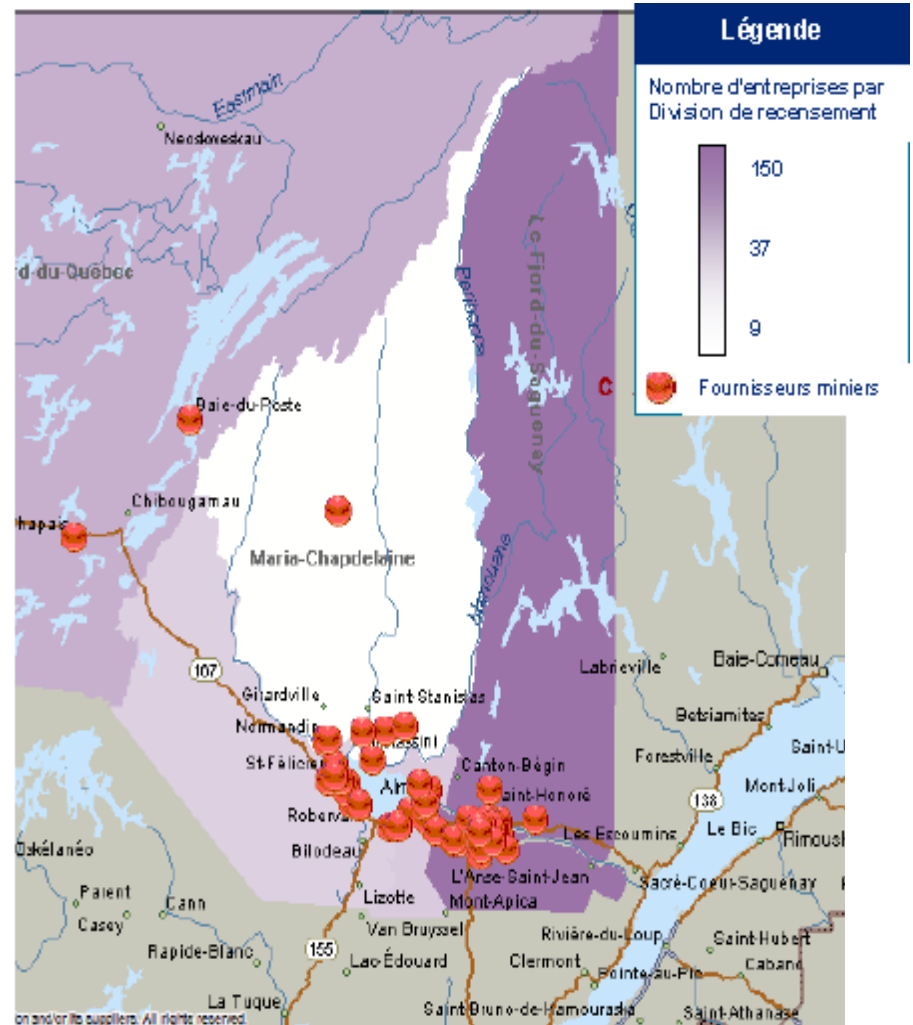
Des contrats à long terme et des emplois de qualité créés ou maintenus



Développement des fournisseurs, et des capacités et expertise de ceux-ci



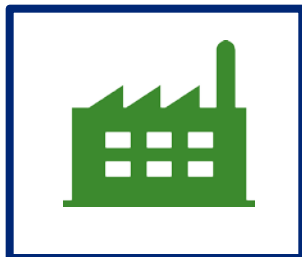
Plus de 200 fournisseurs miniers ont déjà pignon sur rue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Les projets d'envergure ont également un impact positif sur la pérennité des infrastructures, dont la présence est elle-même génératrice d'effets structurants pour les régions



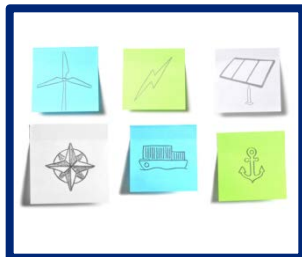
Impact positif sur la profitabilité des entreprises en régions éloignées



Impact sur le développement économique régional



Impact sur l'attractivité des régions



Impact sur le maintien et la pérennité d'infrastructures existantes

D'autres retombées additionnelles liées au maintien du dynamisme régional peuvent être mentionnées même si leur estimation n'a pas été réalisée



Impacts liés aux dépenses de consommation (effets dits « induits »)



Impacts sur la main d'œuvre:

- ❖ Bassin de talent qualifié, expertise de pointe développée
- ❖ Formation professionnelle de la main d'œuvre locale
- ❖ Flux migratoire positif de la main d'œuvre en région, rétention de la population
- ❖ Effet multiplicateur plus important qu'un emploi en milieu urbain



Impacts sur la R&D et l'innovation



Impacts sur la diversification de l'activité économique de la région



Impacts sur l'attractivité de la région



Développement de de nouveaux créneaux / nouvelles opportunités

- ❖ Le cas de la biomasse forestière
- ❖ Le cas des croisières
- ❖ Le cas des vols nolisés à l'Aéroport de Bagotville

Rapport final

À propos des collaborateurs de l'étude

À propos de Deloitte

Deloitte est l'une des plus importantes organisations du monde, grâce à un effectif d'environ 182 000 personnes réparties dans près de 150 pays. En 2010, Deloitte est devenu le plus important fournisseur de services professionnels dans le monde. Deloitte est également le cabinet le plus important au Québec et au Canada grâce à un effectif de plus de 8,000 personnes réparties dans 56 bureaux, dont une trentaine au Québec, offrant des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers.

À propos de E&B Data

E&B (Economic & Business) DATA, une société d'analyse économique indépendante opérant tant au Canada qu'à l'international. On retrouve parmi ses clients des investisseurs privés, des associations industrielles, des Institutions financières, des administrations publiques et des syndicats. Elle réalise régulièrement des études d'impact économique et fiscal relatives à des investissements de grande envergure, dont la valeur totale dépasse les 200 milliards \$.

Une histoire de collaboration

La solide relation entre Deloitte et E&B Data s'est bâtie au fil des ans dans le cadre de nombreuses collaborations avec Deloitte, notamment dans le cadre d'une étude sur les impacts économiques et fiscaux des sociétés minières au Québec, réalisée l'année dernière, *Retombées fiscales et économiques des sociétés minières au Québec*.

Introduction

Contexte et objectifs de l'étude

- ❖ L'intérêt croissant pour le développement du Nord s'est particulièrement manifesté au courant des dernières années, cristallisé dans le Plan Nord du gouvernement Charest, puis dans le Nord pour tous du gouvernement Marois. Les investissements attendus des secteurs privé et public, lors du déploiement de la plateforme du Plan Nord, en 2011, étaient estimés à plus de 80 milliards de \$ sur 25 ans.
- ❖ Depuis, de nombreuses études ont tenté de chiffrer les répercussions potentielles du développement du Nord pour les autres régions du Québec. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, même si elle est située en majorité hors de la région visée, est en excellente posture pour bénéficier de retombées de ces importants projets d'investissement.
- ❖ En effet, les réseaux de transport (routier, ferroviaire, maritime) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que son bassin de main-d'œuvre et d'entreprises spécialisées en font un nœud logistique pour la réalisation et la conduite d'opérations minières situées dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean et au nord de celle-ci. La construction puis l'exploitation de projets miniers entraîneront des dépenses qui généreront des retombées sur l'économie provinciale et régionale.
- ❖ La ville de Saguenay se trouve à être un point central pour au moins quatre projets ou opérations minières d'importance dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et autres régions limitrophes:
 - IAMGOLD : expansion de la mine de niobium à St-Honoré,
 - Black Rock : construction de la mine de fer à Chibougamau,
 - Stornoway : construction de la mine de diamant aux monts Otish,
 - Ressources Ariane : construction de la mine de phosphate du Lac à Paul.
- ❖ Ces projets devraient avoir un effet structurant sur l'économie de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et contribuer à renforcer son climat d'investissement pour des projets dans d'autres secteurs d'activité. Ainsi, non seulement ces activités économiques génèrent (ou généreront) de l'activité auprès d'entreprises établies dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais elles contribuent aussi à l'utilisation et la viabilisation de ses infrastructures publiques, notamment sur le plan du transport (ferroviaire et portuaire). De plus, d'autres impacts structurants, tels que le maintien du dynamisme de la région et le renforcement du tissu industriel existant sont à envisager.
- ❖ Il convient cependant de noter que, dans le contexte du déclin des prix des matières premières depuis 2011 et de la perspective d'une hausse des charges fiscales imposées aux sociétés minières, le risque d'un arrêt de ces activités ou projets miniers est un scénario possible. Les retombées étudiées dans ce documents sont donc dépendantes de la mise en œuvre de ses projets.
- ❖ Dans ce contexte, la ville de Saguenay désire obtenir une estimation de la contribution économique et sur les revenus des administrations publiques de ces projets, au niveau de la province et de la région, ainsi qu'un survol des autres effets et retombées que généreraient les projets à l'étude.

Le secteur minier dans le développement du Nord

Contexte économique régional: une économie traditionnellement axée sur l'aluminium et l'industrie forestière, dont la croissance est en stagnation

Quelques repères historiques

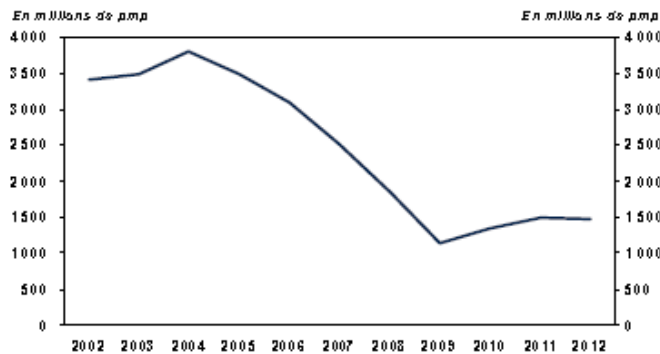
- ❖ La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est traditionnellement dépendante de l'industrie forestière et de la production primaire d'aluminium. Or la période de croissance de celles-ci semble être du passé. Il existe des projets d'investissement envisagés (ex. : mise à l'échelle AP-60, Alma II) mais qui ne devraient que maintenir tout au plus l'emploi dans cette industrie.
- ❖ Les administrations publiques régionales connaissent depuis longtemps la vulnérabilité de leur région, ainsi plusieurs tentatives/initiatives ont été faites pour réduire cette vulnérabilité.
- ❖ La région a réussi à développer avec succès de toutes nouvelles filières, telle que celle des bateaux de croisière, dont l'apport en terme de dépenses locales croît d'année en année.
- ❖ On a également rajouté de la valeur aux ressources naturelles locales, qu'il s'agisse de deuxième ou troisième transformation du bois ou de l'aluminium. Les projets ont été d'envergure limitée et les succès parfois fragiles (ex. : fermeture de l'usine de Novelis en 2012, impliquant la perte de plus de 150 emplois, fermeture de l'usine Panneaux Chambord en 2008 impliquant la perte de plus de 50 emplois) suggèrent que l'avenir industriel de la région ne peut passer par la seule transformation additionnelle de la ressource.
- ❖ En revanche, des succès durables ont été obtenus du côté des fournisseurs, qui jadis limités à l'un ou l'autre secteur industriel traditionnel, se sont diversifiés. Desservant désormais plusieurs industries, la viabilité/rentabilité de ces PME est moins liée aux cycles d'affaires de leurs clients.
- ❖ La situation actuelle des deux industries traditionnelles ne laisse pas entrevoir de croissance significative, ni au niveau de la contribution économique à la région, ni en terme de création d'emplois.

L'industrie forestière tarde à se relever, et certains changements structurels laissent entrevoir un déclin qui pourrait perdurer

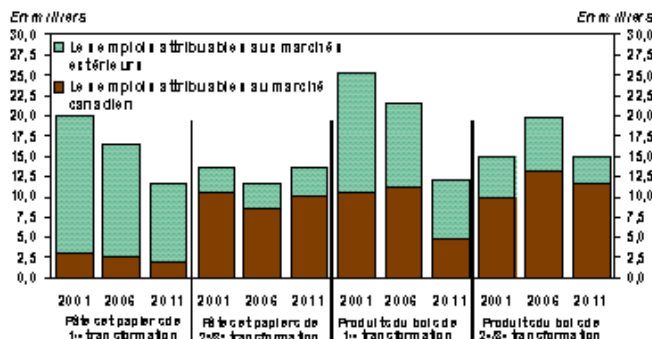
Produits forestiers

- Malgré une reprise graduelle, les niveaux d'activité (production, exportation, emploi, investissements) de l'industrie des produits forestiers au Québec demeurent substantiellement inférieurs aux niveaux qui ont précédé la crise 2007-2008.

Graphique 2 – Les exportations de bois résineux sont loin de leur sommet

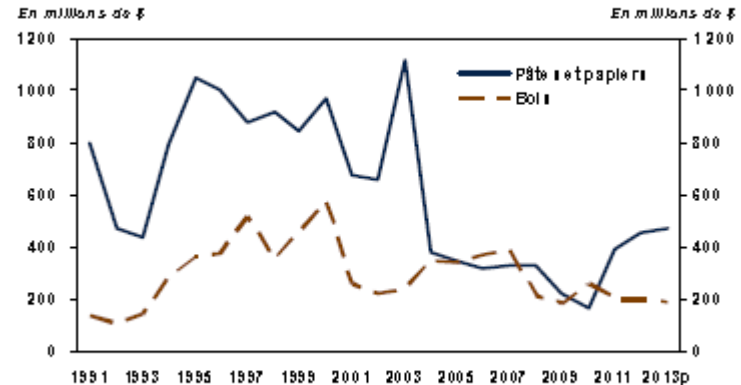


Source : Conseil de l'industrie laitière du Québec, L'INDEC - 2012 - THE YEARBOOK



Note : L'emploi est réparti en fonction du degré de transformation et de la destination du bois.
Source : Statistique Canada et l'Institut de la Statistique du Québec

Graphique 3 – Investissements : des différences marquées entre les produits du bois et les pâtes et papiers



Source : Statistique Canada

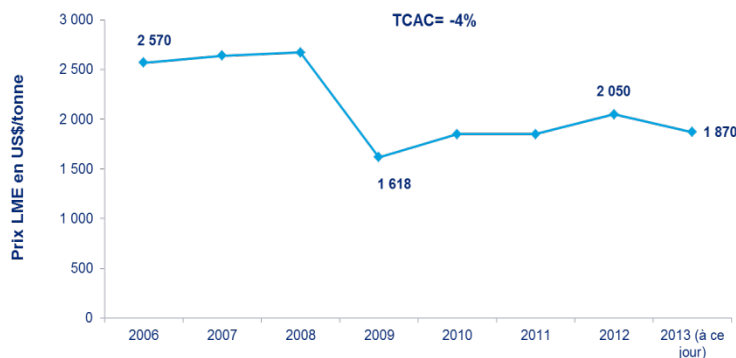
- Le secteur des produits forestiers est en grande mutation: d'une part, les produits de transformation à base de bois ont largement souffert de la crise économique américaine notamment, phénomène cyclique et conjoncturel.
- D'autre part, la concurrence s'intensifie de la part de pays qui traditionnellement n'étaient pas très présents dans le secteur (ex. le Brésil), mais également l'intérêt croissant pour d'autres matériaux pouvant substituer le bois démontre la nécessité pour le secteur de se renouveler et de rendre au matériau ses lettres de noblesse.
- Le secteur des pâtes et papiers, lui, souffre d'un essoufflement de nature structurelle, résultat d'une dématérialisation croissante des médias de lectures (livres, journaux,...), au profit de supports électroniques. Le déclin dans les pâtes et papiers n'est donc pas prêt de se résorber, contrairement au secteur de bois d'œuvre qui, par la R&D et la recherche de nouveaux débouchés (nouveaux matériaux de construction à base de bois, biomasse forestière, remise en valeur de résidus de bois, etc.) pourrait trouver de nouvelles voies d'expansion.

Le secteur de l'aluminium souffre de la concurrence étrangère et de prix à la baisse, affectant les projets d'investissement au Québec

Aluminium

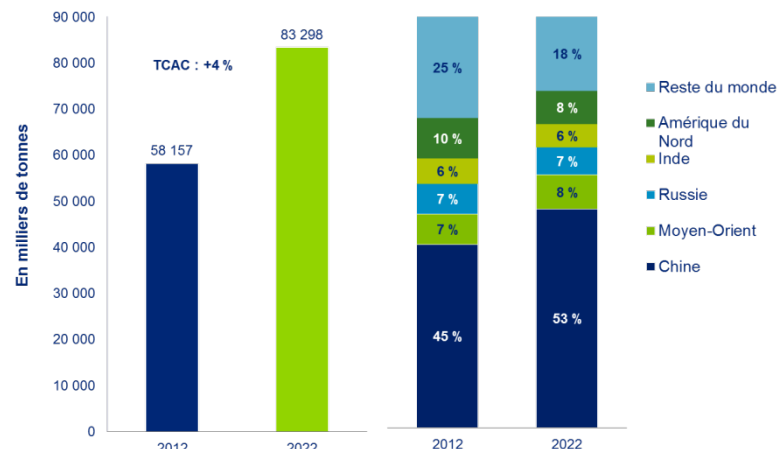
- ❖ Alors que les prix de l'aluminium sont faibles, de nouvelles capacités de production sont actuellement en cours de production dans des pays offrant des coûts de l'énergie considérablement inférieurs à ceux du Québec.

Prix au comptant de l'aluminium de première fusion à la Bourse des métaux de Londres - 2006 à aujourd'hui

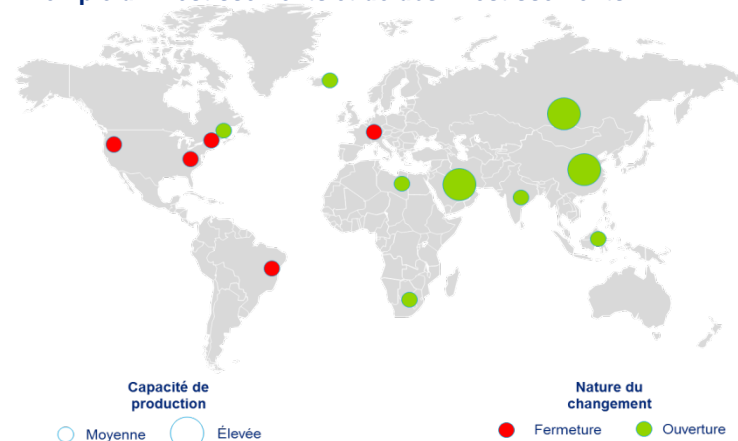


- ❖ Ce nouvel échiquier concurrentiel mondial laisse entrevoir une mouvance de la capacité de production d'aluminium de pays traditionnellement leader vers des pays qui bénéficient à la fois de tarifs énergétiques plus concurrentiels et d'une main d'œuvre à bas coûts.
- ❖ La nouvelle politique économique provinciale, tout en soulignant l'importance d'offrir des tarifs compétitifs, ne cible pas explicitement l'industrie de l'aluminium ni ses besoins particuliers (ex. : besoin d'engagements tarifaires à long terme).
- ❖ Bien qu'on ne prévoit pas de fermeture des alumineries québécoises dans un avenir rapproché, peu de projets d'investissements d'envergure sont à entrevoir. Tout au plus, l'intensité actuelle des activités sera maintenu, sans création significative d'emplois dans le secteur.

Évolution de la capacité de production dans le monde et contribution par région – 2012 à 2022

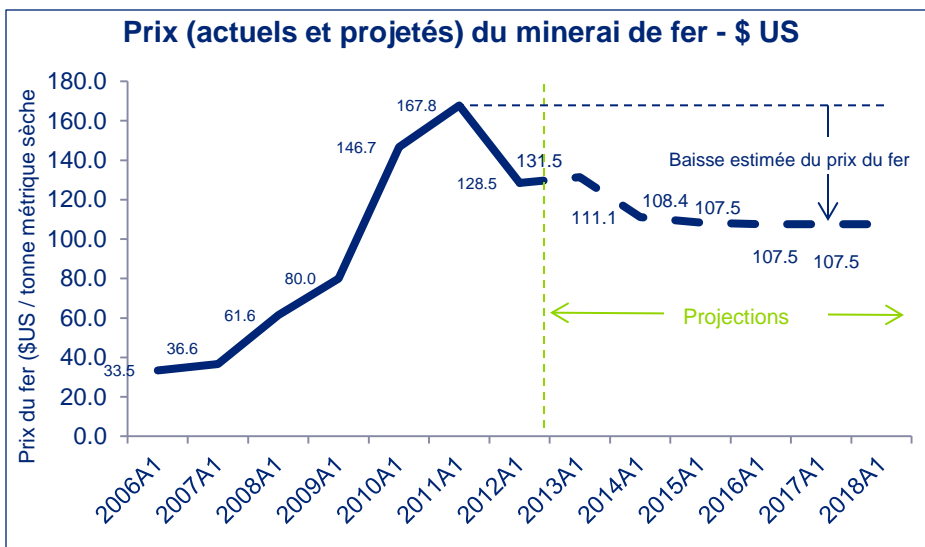


Restructuration de l'industrie dans le monde depuis 2000 – Exemple d'investissements et de désinvestissements

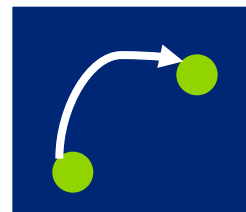


L'effervescence du secteur minier québécois, même s'il montre quelques signes d'essoufflement, pourrait être porteur pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

- ❖ La forte mobilisation du secteur minier en 2010-2011 est maintenant au ralenti, suite à la faiblesse des prix qui ont amorcé un déclin depuis la fin 2011.

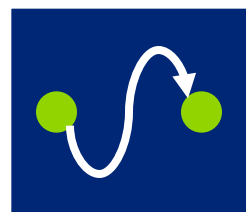


- ❖ Cette faiblesse des prix, particulièrement le prix du fer, rend les financements nettement plus difficiles, mais pas impossibles : plusieurs projets continuent à avancer, quoiqu'à un rythme moins rapide qu'au cours des dernières années.
- ❖ Cependant, plusieurs projets continuent de voir le jour, et des investissements importants sont annoncés. La plupart des projets en suspens, retardés ou dont l'avenir est incertain sont d'ailleurs liés aux projets de mines de fer.



Exemples de projets en décollage

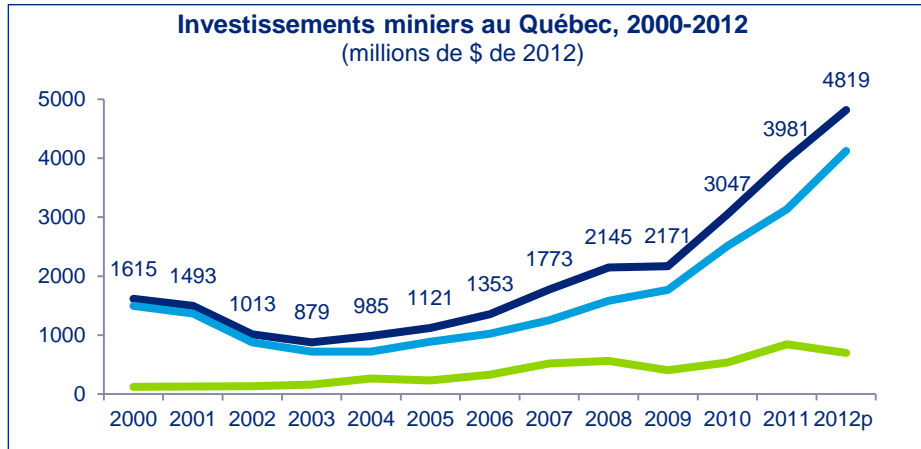
- ❖ **Xstrata:** Mine Raglan continue son projet d'expansion de plus de 500M \$ de sa mine de nickel
- ❖ **Nunavik Nickel:** début des activités de cette mine de Nickel en 2013, dont l'investissement aura été de plus de 700M \$
- ❖ **Rio Tinto Fer et Titane:** continue avec son projet d'expansion de sa mine de titane à Havre Saint-Pierre
- ❖ **Xstrata Zinc :** ouverture de la mine Bracemac-MacLeod (cuivre et zinc)



Exemples de projets en suspens, retardés ou dont l'avenir est incertain

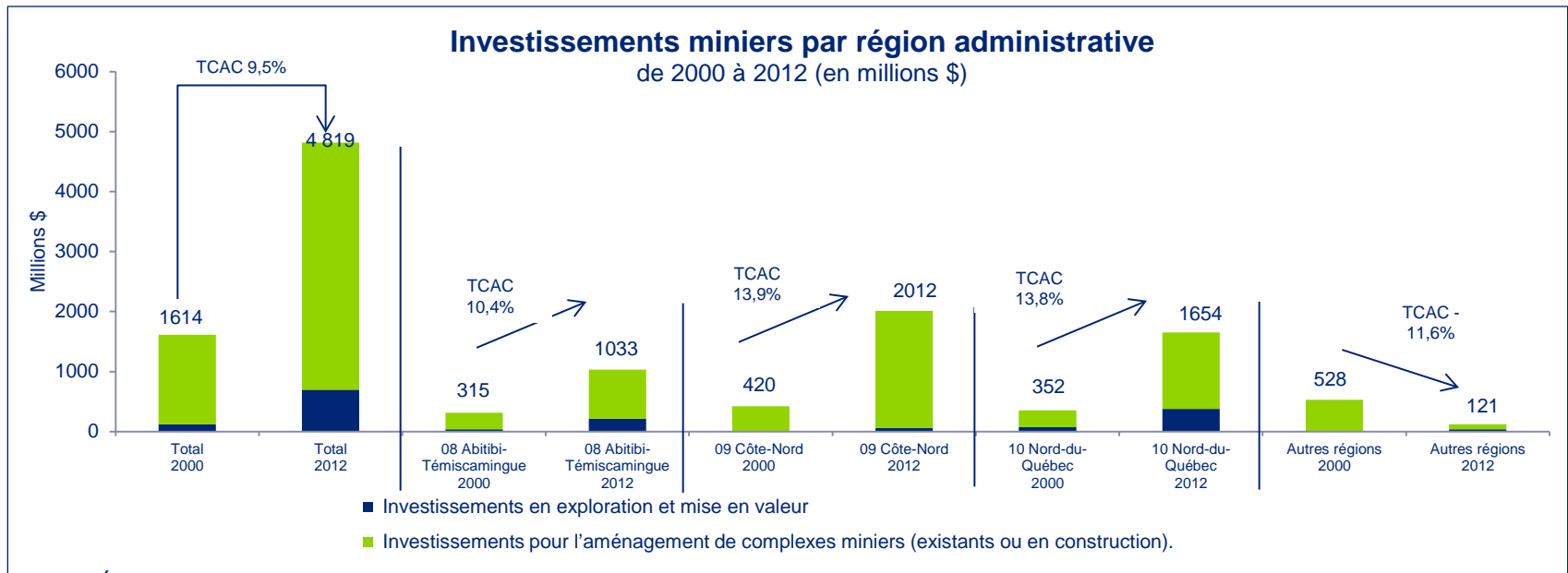
- ❖ **Cliff Natural Resources:** annulation de l'expansion du complexe minier prévue en 2013, et reportée indéfiniment
- ❖ **ArcelorMittal:** mise sur glace du projet d'usine de bouletage
- ❖ **Tata Steel (Kemag):** projets de mines de fer dans le Labrador mis en veilleuse suite à la baisse du prix du fer
- ❖ **Lac Otelnuk:** les dates d'ouverture de la mine de fer du mégaprojet de 13 G \$ est vraisemblablement repoussé à 2018

Malgré des signes de ralentissement des investissements miniers, les niveaux d'investissement ont presque triplé depuis 2000, particulièrement dans le Nord-du-Québec



Des opportunités pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les livraisons de minerais issues des nouveaux projets miniers situés dans le Nord-du-Québec pourraient éventuellement transiter par le Saguenay-Lac-Saint-Jean soit par leur proximité géographique ou par les liaisons possibles via les réseaux d'infrastructures de transport le plus facilement et économiquement accessibles pour les sociétés minières.



PRÉLIMINAIRE - NE PAS FAIRE CIRCULER - Retombées des développements miniers de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Quelques mots sur l'impôt minier: le nouveau régime fiscal minier prévoit, entre autre, un impôt minier minimum et un impôt progressif sur les profits

Nouveau régime fiscal minier: les faits saillants

- ❖ Régime hybride d'impôt minier sur la valeur de production **et** sur les profits
 - Impôt minier minimum (applicable pour les minières en exploration)
 - Calculs des taxes mine par mine
 - Surtaxe sur les mines à « superprofits » (marge bénéficiaire de 50 % et plus)
- ❖ Réduction du crédit d'impôt de base à 25 % (contre 35 % sous l'ancienne loi)
- ❖ Délai de recouvrement fiscal étalé dans le temps

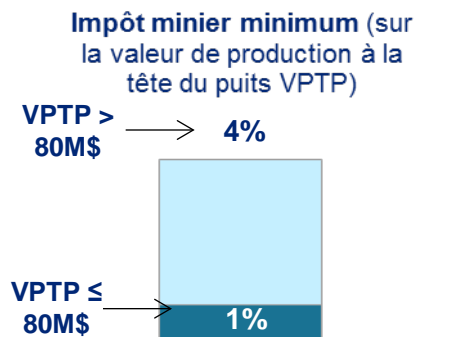
Impacts de la loi 70 : exigences envers les compagnies minières

- ❖ Garantie financière couvrant 100 % des coûts pour la restauration des sites sur 4 ans
- ❖ Étude d'opportunité économique et de marché pour la transformation du minerai au Québec
- ❖ Comité de suivi pour favoriser l'implication de la communauté locale sur l'ensemble de chacun des projets
- ❖ La quantité et la valeur du minerai extrait ainsi que les redevances pour chacune des mines seront rendus publics, ainsi que toutes les contributions versées à l'État
- ❖ Prévoit la tenue de consultations par le BAPE pour tous les projets de mines ou d'usines de traitement de minerai de plus de 2 000 tonnes métriques ou plus par jour

Impacts sur les recettes fiscales et les investissements

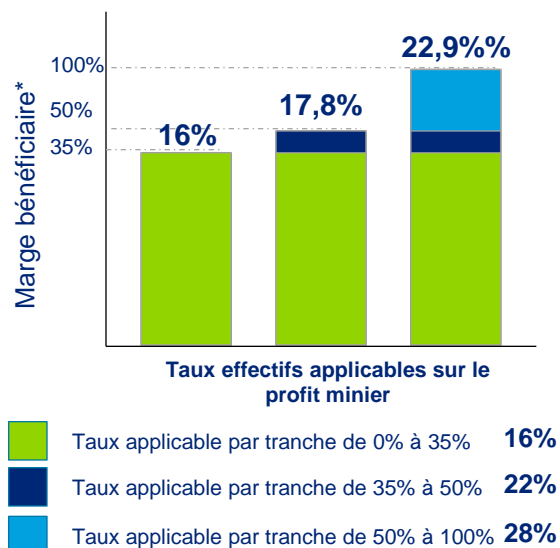
- ❖ Si les projections du Gouvernement du Québec s'avèrent justes, les redevances supplémentaires se chiffrent de 91 à 221 millions de \$ en 2020, par rapport au régime actuel.
- ❖ Les impacts de ces changements sur l'intensité des activités minières est encore inconnu. Ils peuvent potentiellement affecter négativement la survie de certains projets dont la viabilité financière était incertaine. D'autres éléments, notamment les coûts d'exploitation et les cours des métaux auront cependant vraisemblablement plus de poids dans les décisions d'investissement.

Les sociétés minières paieront le montant le plus élevé entre:



OU

Impôt minier sur le profit

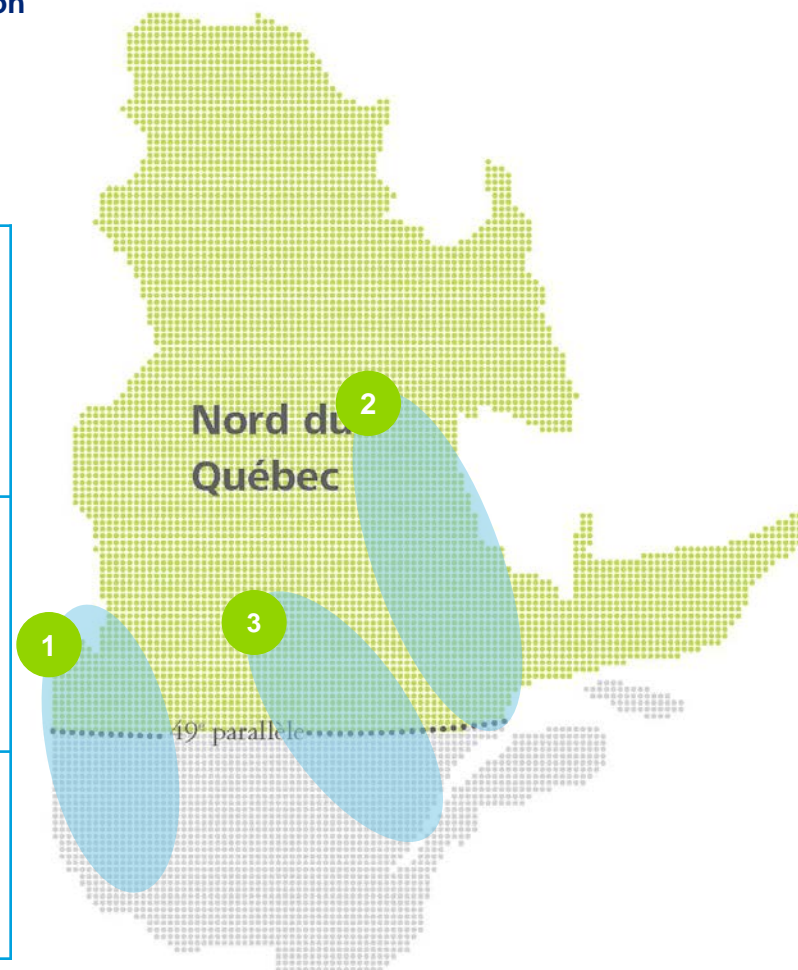


Dans ce contexte, le positionnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean est particulièrement porteur d'opportunités de par sa proximité avec certains projets miniers

Les axes du développement nordique et le positionnement de la région de Saguenay

Ces projets situés dans les régions nordiques du Québec pour la plupart se répartissent dans trois grands axes.

1 À l'Ouest	❖ L'axe orienté sur la faille Cadillac, en Abitibi-Témiscamingue et au nord de cette région. A cet effet, des villes telles que Val-d'Or semblent jouer un rôle dans la desserte économique / logistique des projets dans cette région.
2 À l'est	❖ L'axe orienté sur la fosse du Labrador, au Nouveau-Québec, et au nord de la région de la Côte-Nord. A cet effet, des villes telles que Sept-Îles semblent jouer un rôle dans la desserte économique / logistique des projets dans cette région.
3 Au centre	❖ L'axe défini par le fjord du Saguenay et par ses infrastructures de transport physiques (transport notamment) et humaines (bassins d'expertises), dont l'axe de transport naturel est le Nord et la région de Chibougamau / Chapais



De par sa localisation et des expertises connexes la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean bénéficie de plusieurs avantages

Au niveau des infrastructures de transport, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean présente en effet les avantages suivants



Réseau routier

La route 175 à 4 voies divisées s'étendant sur 243 km et reliant le Saguenay-Lac-Saint-Jean à Québec et permettant l'accès de la région aux principaux axes routiers nord-américains. Le route 172 relie la région au Nord du Québec et la route 169 forme un axe est-ouest avec la région de Chibougamau.



Maritime

Le Terminal Maritime de Grande-Anse est un port en eaux profondes situé à 54 milles nautiques du Fleuve Saint-Laurent qui, bien qu'originellement utilisé pour le transport de produits liés à la production forestière, possède la capacité pour manutentionner des produits de l'industrie lourde, notamment le transport de minerai.



Ferroviaire

La région est desservie par le réseau du CN, principalement pour le transport de marchandise. Des liens ferroviaires connectent le Saguenay-Lac-Saint-Jean au Nord, à la région de Chapais/Chibougamau et les grandes axes ferroviaires nord-américains vers le sud.



Aéroportuaire

L'Aéroport de Bagotville est desservi par plusieurs lignes aériennes qui offrent des vols réguliers vers Montréal et la Côte-Nord.

Le positionnement du Saguenay-Lac-Saint-Jean près de certains grands projets issus du développement des ressources naturelles du Nord du Québec, ainsi que la présence d'infrastructures de transport connectées aux grands axes économiques nord-américains contribuent à rendre la région une plateforme logistique d'intérêt pour les grands projets.

La région du Saguenay servira de plateforme logistique pour certains projets miniers situés dans la régions ou dans des régions limitrophes

Quatre projets miniers de grande envergure actuellement envisagés pourraient bénéficier de la plate-forme logistique qu'offre la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean:



IAMGOLD / Niobec	❖ Expansion de la mine de niobium à St-Honoré
Black Rock	❖ Construction de la mine de fer à Chibougamau
Stornoway	❖ Construction de la mine de diamant aux monts Otish
Ressources Arianne	❖ Construction de la mine de phosphate du Lac à Paul.

Ces quatre projets représentent des **investissements** de l'ordre de **3,5 milliards \$**.

Ces projets généreront également plus de **750 millions \$ par an en achats de biens et services** lorsque la période de construction sera complétée.

Des retombées concrètes et comportant de multiples facettes pourraient découler de ces différentes opportunités

- ❖ De par la localisation de ces projets et de nouveaux projets potentiels, il serait possible que l'économie de Saguenay puisse en bénéficier de façon importante. Leur réalisation n'est pas encore assurée et la conjoncture économique est telle que des reports de projets voire des mises en suspens ne sont pas impossibles.
- ❖ Cela dit, il est utile de déterminer l'envergure des retombées que pourraient générer ces projets.
- ❖ Ces retombées prennent plusieurs facettes:

Retombées économiques	❖ Les projets miniers injectent des sommes importantes dans l'économie québécoise, par le biais notamment de leurs dépenses en biens et services pendant la construction du site minier, et aussi pendant son opération
Recettes fiscales pour les administrations publiques	❖ L'impôt sur le revenu des sociétés, les redevances minières, les taxes sur la valeur ajoutée ainsi que l'impôt sur le revenu des travailleurs, entre autres, sont autant de sources de revenus pour les différentes entités gouvernementales
Emplois créés (ou maintenus)	❖ Bien que tous les projets à l'étude ne soient pas situés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les fournisseurs qualifiés des régions limitrophes pourront offrir leur expertise et participer au développement de ces projets
Dynamisme du tissu industriel	❖ Les entreprises oeuvrant dans les secteurs industriels, notamment les industries traditionnelles (aluminium, forestière) pourront développer leur expertise dans ces secteurs connexes
Pérennité des infrastructures	❖ Le secteur minier pourrait contribuer à palier à un déclin (ou stagnation) des secteurs traditionnels et assurer une utilisation plus serrée des infrastructures locales, notamment les infrastructures de transport
Maintien du dynamisme régional	❖ La création (ou le maintien) d'emplois, la diversité et santé économique et le développement d'un tissu industriel fort contribuent au maintien du dynamisme régional

Les sections suivantes exploreront plus en détail les différents types de retombées.

Impact économique des développements miniers

Au total, les projets à l'étude généreront des dépenses en biens et services de l'ordre de 900 millions de \$ par

Des retombées chiffrées en termes d'emplois et de recettes fiscales pour les administration publiques

- Cette section présente une estimation des retombées que la région de Saguenay pourrait s'approprier si les investissements miniers majeurs envisagés au cours des prochaines années devaient se réaliser.
- L'analyse a également tenu compte des investissements réalisés dans la expansion du terminal portuaire de Grande-Anse.
- Les retombées économiques sont associées aux dépenses des entreprises reliées au projet de construction puis à leur exploitation. Les estimations de cette section mesurent l'impact annuel moyen relatif à une période de dix ans, incluant trois ans pour la construction et sept ans pour l'exploitation.

Estimations des dépenses encourues par les projets miniers

- Sur une période de dix ans, les montants suivants devraient être dépensés par les investisseurs. Au total, une moyenne annuelle de 900 millions de \$ sera dépensée, incluant près de 150 millions de \$ en salaires et 750 millions de \$ en achats de biens et services. Au total, ces projets emploieront approximativement 1800 personnes de façon permanente (donc sans compter ceux affectés à la construction) sans compter ceux générés auprès des fournisseurs au Québec.
- Le tableau 1 suivant présente la répartition de ces dépenses par grand poste.

Tableau 1 - Niveau annuel moyen des dépenses des entreprises minières reliées aux projets au nord du Saguenay – Estimation pour une période de dix ans

Catégorie de dépense	Niveau annuel moyen	Répartition
	Millions de \$	%
Machinerie	207	23%
Entretien, réparation et exploration	202	23%
Main d'œuvre	142	16%
Énergie	96	11%
Services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion	81	9%
Infrastructures et bâtiments	75	8%
Transport	50	6%
Administration	41	5%
Total	892	100%

Source : E&B DATA sur la base de l'estimation des coûts d'immobilisation et d'exploitation de quatre projets miniers pendant leur dix premières années d'activité suivant le début de la construction.

Répartition des estimations des dépenses encourues par les projets miniers

46%	❖ Près de la moitié des dépenses annuelles seront affectées à la machinerie et à l'entretien/réparation, auxquelles s'ajoutent des dépenses d'exploration continue sur les sites miniers. Les dépenses de machinerie incluent les dépenses pour de la machinerie spécialisée dans le domaine minier, ainsi que d'autres types d'instrumentation en lien avec les différents systèmes (ex. : électrique, mécanique).
17%	❖ Près de 20% des dépenses seront affectées aux activités de construction proprement dites (ex : routes, terminal multimodal, bâtiments, chemin de fer) ainsi qu'aux dépenses d'ingénierie, d'achat et de gestion de la construction. A noter que les dépenses d'ingénierie s'appliquent lors de construction, mais aussi lors de l'exploitation des sites.
16%	❖ Plus de 15% sera affecté à la rémunération de la main-d'œuvre directe, c'est-à-dire essentiellement sur les sites miniers.
11%	❖ Environ 10% des dépenses sera affecté à l'énergie, sous la forme d'achats d'électricité et de génération d'électricité pour les sites dépourvus d'accès au réseau d'électricité public.
6%	❖ Environ 5% sera affecté au transport (routier, ferroviaire, maritime).
5%	❖ Environ 5% sera affecté aux frais administratifs, incluant les honoraires et autres frais encourus pour les services professionnels (ex. : comptables, juridiques, financiers, assurance).

- Il est à noter que pendant les dix premières années d'activité, les dépenses liées à la construction (ex. : bâtiments, infrastructures) seront nettement plus élevées que pour la période ultérieure, lorsque l'essentiel des travaux de base aura été réalisé.
- Ces dépenses ne se feront cependant pas toutes au Québec. Par exemple, certaines catégories de fournitures seront vraisemblablement importées (ex. : camions hors-route de grand gabarit). L'estimation des impacts au Québec est examinée dans la section suivante.

Les impacts au Québec en termes d'emplois et de recettes fiscales pour les administrations publiques sont significatives

Les impacts au Québec

- Alors que les dépenses des entreprises peuvent être réalisées au Québec ou à l'extérieur, le modèle intersectoriel permet d'en estimer les impacts spécifiques sur l'économie québécoise. Ainsi, les impacts des dépenses des activités minières présentées plus haut se feront sentir à trois niveaux :
 - Les impacts **directs** se font au niveau même de l'entreprise. La rémunération de la main-d'œuvre employée dans les mines en est un exemple.
 - Les impacts **indirects** se font au niveau du réseau de fournisseurs québécois (ex. : entreprises de construction, entreprises de transport).
 - Les impacts **induits**, quant à eux, sont ceux qui sont générés par les dépenses de consommation des travailleurs des entreprises minières et de leurs fournisseurs au Québec. Il s'agit, par exemple, de leurs dépenses personnelles aux fins d'alimentation, de transport ou de loisirs.
- Le tableau 2 présente comment ces effets se traduisent en termes d'emplois et de revenus pour les administrations publiques provinciales et fédérales.

Tableau 2 – Impact des activités de construction et d'exploitation des entreprises minières situées au nord du Saguenay sur l'économie québécoise et sur les revenus des gouvernements – Estimation de l'impact annuel moyen




Impact économique	Unités	Type d'effets			
		Directs	Indirects	Induits	Totaux
Emploi	Personnes-années	1 269	2 910	1 190	5 368
Revenu des administrations publiques provinciales	Milliers \$	31 275	39 354	22 856	93 485
Revenu des administrations publiques fédérales	Milliers \$	13 303	13 109	8 899	35 311

Source : E&B DATA, sur la base de deux simulations faites par le biais du modèle intersectoriel de l'économie québécoise (Institut de la statistique du Québec).

Note : Il s'agit d'estimations générées par la modélisation. Les nombres n'ont pas été arrondis.

Au total, les projets à l'étude contribueront à des revenus fiscaux de 125 millions \$ et au maintien/création de 5 000 emplois par an

Au total, ces projets généreront/maintiendront :

Emplois	
	<ul style="list-style-type: none">❖ Plus de 5 000 emplois (personnes-année) par an au Québec, incluant les emplois indirects et induits;
Recettes fiscales	
	<ul style="list-style-type: none">❖ Plus de 90 millions de \$ par an pour les administrations publiques québécoises, incluant 30 millions de \$ en revenus d'imposition des travailleurs, 17 millions de \$ en taxes (ex. : TVQ) et 46 millions de \$ en autres revenus pour les régimes spécialisés (ex. : FSS, RRQ, CSST). Il s'agit de revenus bruts qui n'incorporent pas les contributions financières liées aux infrastructures (ex. : desserte ferroviaire pour le port de Grande-Anse) ou aux opérations nordiques (ex. : exemption de la taxe sur le carburant). L'impôt sur le revenu des corporations et les redevances minières sur les corporations minières ne sont pas inclus.
	<ul style="list-style-type: none">❖ Environ 35 millions de \$ par an pour les administrations publiques fédérales, incluant 20 millions de \$ en revenus d'imposition des travailleurs, 7 millions de \$ en taxes (ex. : TPS) et 8 millions de \$ en autres revenus pour les régimes spécialisés (ex. : Assurance-Emploi).

En bref, des retombées chiffrées d'importance pour le Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

- Au total, les projets à l'étude généreront des dépenses moyennes se rapprochant de 1 milliard de \$ par an pendant dix ans, en incluant les dépenses de construction et les dépenses d'exploitation.
- Ces dépenses généreront et maintiendront plus de 5,000 emplois (équivalents temps plein) par an au Québec. La part de ces emplois qui pourrait être captée par le bassin d'entreprises et d'emploi du Saguenay dépendra de sa capacité à remporter les occasions de fournitures et d'emplois qui accompagneront ces nouvelles activités minières, par exemple celles associées à la machinerie, à l'entretien, au transport et à la construction.
- Ces activités généreront enfin des revenus annuels pour les administrations publiques provinciales et fédérales de l'ordre de 130 millions de \$ par an pendant dix ans, sans compter l'impôt minier et l'impôt des corporations. Ce montant est brut : aucune déduction n'a été faite pour les dépenses et les incitatifs engagés par les gouvernements (ex. : infrastructures, déduction de la taxe sur le carburant).

Au total, sur une période de 10 ans, les quatre projets généreront en moyenne par an :

1 milliard de \$ de dépenses
5 000 emplois créés ou maintenus par année
130 millions de \$ en revenus pour les administrations publiques

Autres impacts possibles

Le renforcement du tissu industriel, notamment par le truchement d'un réseau de fournisseurs fort, est renforcé par les grands projets d'investissements industriels et miniers

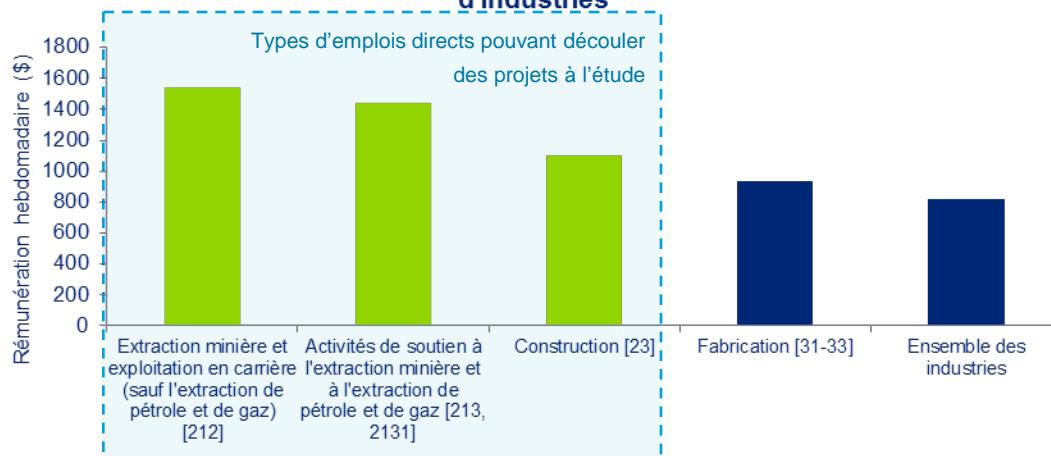
Dynamisme du tissu industriel

- ❖ Les entreprises oeuvrant dans les secteurs industriels, notamment les industries traditionnelles (aluminium, forestière) pourront développer leur expertise dans ces secteurs connexes

Des contrats à long terme et des emplois de qualité créés ou maintenus

- ❖ Les activités des sociétés minières génèrent un nombre d'emplois directs et indirects importants et favorisent la création d'un tissu industriel de fournisseurs et d'équipementiers autour de leur présence. Ainsi, nous avons vu qu'à eux seuls, les 4 projets miniers à l'étude devraient maintenir ou générer 5 000 emplois par année. Les emplois dans le secteur minier (extraction et activités de soutien) en sont de qualité, à salaire plus élevé que la moyenne québécoise et régionale des autres secteurs.
- ❖ Certaines entreprises et certains travailleurs seront associés au premier plan à la construction ou à l'exploitation de ces projets. Par exemple, la construction de routes, de dessertes ferroviaires et d'autres infrastructures de transport générera une quantité non-négligeable de contrats pour une multitude de fournisseurs. En aval, les entreprises de transport, les fournisseurs de services d'entretien et de services professionnels (ex. : bureaux d'ingénieurs) prendront la relève une fois la construction complétée.
- ❖ Les effets des projets d'investissements à l'étude ont été estimés sur la base d'hypothèses conservatrices, à l'échelle du Québec. Il n'est pas possible de connaître à l'avance les retombées régionales puisqu'elles dépendront des capacités réelles des entreprises locales et de leur degré de succès dans l'obtention de contrats.

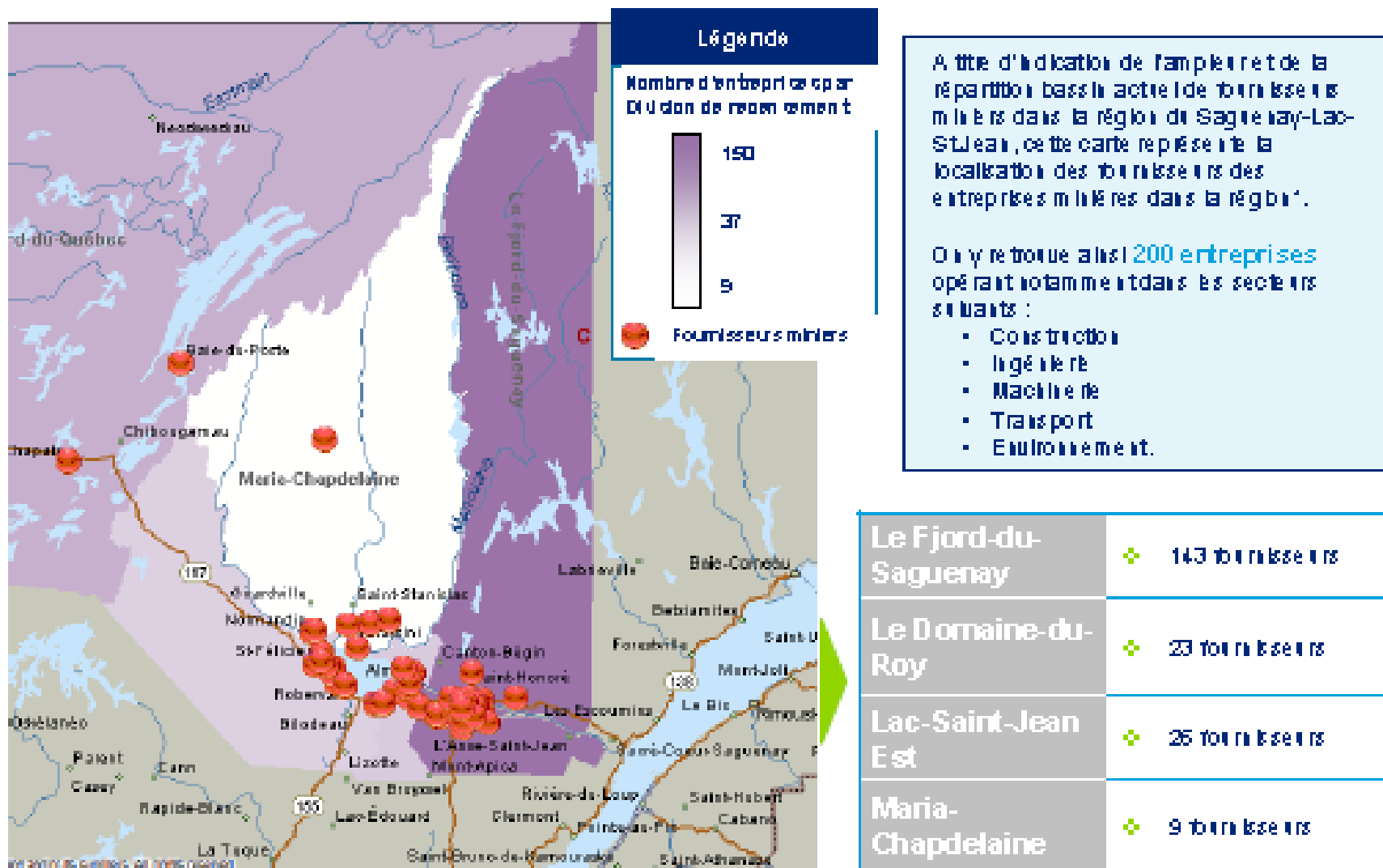
Rémunération hebdomadaire moyenne pour une sélection d'industries



Développement des fournisseurs

- ❖ Les possibilités de contrats d'approvisionnement reliés aux quatre projets appellent des mises à niveau, investissements et certifications qui améliorent les capacités et l'expertise des fournisseurs locaux, renforçant ainsi ces entreprises et étendant la diversification économique de la région. En effet, ces projets donnent l'occasion aux PME de 1) desservir de nouveaux marchés et 2) d'augmenter leur capacité de production.
- ❖ Bien que tous les projets à l'étude ne soient pas situés pas dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les fournisseurs qualifiés des régions limitrophes pourront offrir leur expertise et participer au développement de ces projets
- ❖ Les entreprises oeuvrant dans les secteurs industriels, notamment les industries traditionnelles (aluminium, forestière) pourront développer leur expertise dans ces secteurs connexes.

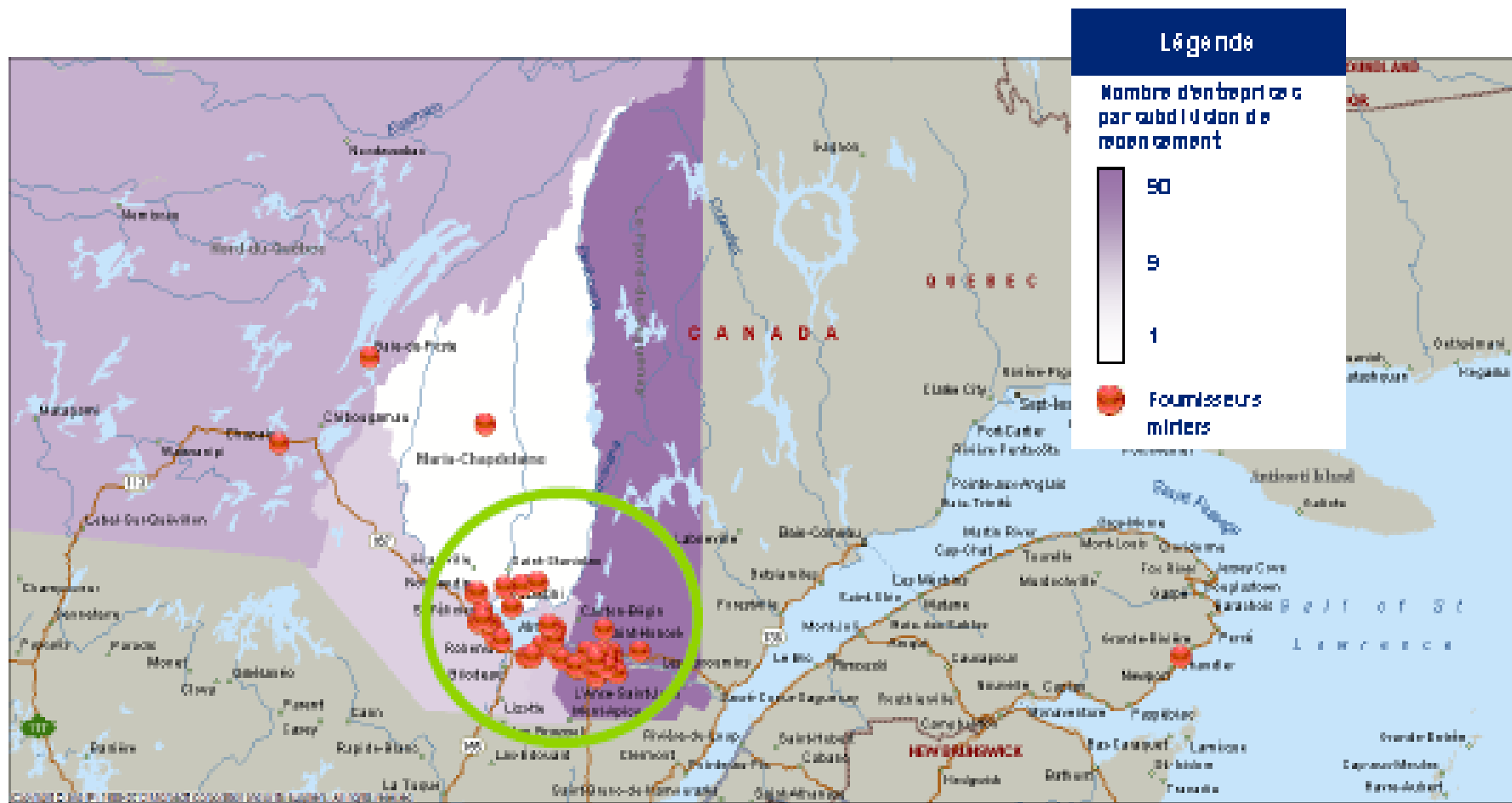
D'ailleurs, plus de 200 fournisseurs miniers* ont déjà pignon sur rue dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



*Note: Ce nombre est en fait un seuil, car il reflète les résultats d'une analyse réalisée par E&B DATA à partir de l'analyse des fournisseurs de six parmi les plus grands exploitants miniers au Québec.

La majorité des fournisseurs du secteur minier est situé dans la région de la ville de Saguenay et, dans une moindre mesure, sur la rive ouest du Lac-Saint-Jean

Par subdivision de recensement: à elles seules, Chicoutimi (84) et Jonquière (34) et Lac-Kénogami (8) comptent pour plus de 60% des fournisseurs miniers de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Les projets d'envergure ont également un impact positif sur la pérennité des infrastructures, dont la présence est elle-même génératrice d'effets structurants pour les régions

Pérennité des infrastructures

❖ Le secteur minier pourrait contribuer à palier à un déclin (ou stagnation) des secteurs traditionnels et assurer une utilisation plus serrée des infrastructures locales, notamment les infrastructures de transport

- **Impact positif sur la rentabilité des entreprises en régions éloignées:** Les projets nordiques se déploient dans les régions largement dépourvues d'infrastructures de base. Il s'agit non seulement des infrastructures physiques telles que les infrastructures énergétiques (réseau électrique) et les infrastructures de transport (chemin de fer, routes). Cette situation rend les projets plus coûteux, qu'il s'agisse de leur construction (ex. : construction de routes) mais aussi de leur exploitation (ex. : frais de transport). Dans un contexte international de prix à la baisse réduisant les marges bénéficiaires, tout apport permettant de réduire les coûts aura un impact positif sur les probabilités de réalisation des projets et sur leur viabilité future.
- **Impact sur le développement économique régional:** La présence d'infrastructures adéquates joue un rôle tangible pour le développement économique de ces régions, soit par leur utilisation des différentes infrastructures de transports, notamment les ports, les chemins de fer, les routes, les réseaux d'électricité et de télécommunication ou par leur capacité à générer une masse critique d'utilisateurs nécessaires à la présence de ces infrastructures.
- **Impact sur l'attractivité des régions:** Enfin, la mise en place de ces infrastructures soutenues ou rendues nécessaires par la présence des certains projets miniers dans ces régions, peut constituer un facteur d'attraction pour d'autres types d'industries.
- **Impact sur le maintien et la pérennité d'infrastructures existantes:** La réalisation de certains des projets à l'étude peut justifier le maintien d'infrastructures existantes dont la viabilité n'est actuellement plus nécessairement assurée. C'est le cas du chemin de fer entre Chibougamau et St-Félicien. Le projet Black Rock, par l'expédition quotidienne de concentré de fer par voie ferroviaire entre l'usine de Black Rock et le Port de Grande Anse, justifiera le maintien du chemin de fer. Ces montants n'ont pas été pris en compte dans l'étude d'impact. La voie pourra éventuellement permettre d'autres activités économiques qui auraient autrement été impraticables, faute d'infrastructures de transport.

D'autres retombées additionnelles liées au maintien du dynamisme régional peuvent être mentionnées même si leur estimation n'a pas été réalisée

Maintien du dynamisme régional

❖ La création (ou le maintien) d'emplois, la diversité et santé économique et le développement d'un tissu industriel fort contribuent au maintien du dynamisme régional

- **Impacts liés aux dépenses de consommation (effets dits « induits »)** : des entreprises régionales ainsi que leurs employés bénéficieront des dépenses de consommation des travailleurs des mines et de leurs fournisseurs. Des exemples concrets de dépenses de consommation incluent notamment les dépenses d'hébergement, d'alimentation, de loisirs.
- **Impacts sur la main d'œuvre**: création d'un bassin de talent qualifié, expertise de pointe en la matière développée
 - **Formation professionnelle** de la main d'œuvre locale, notamment, qui améliore l'employabilité et la transférabilité du talent. À cet effet, les agents de développement économiques régionaux travaillent avec les écoles secondaires et les CEGEP ainsi qu'avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO) de la métallurgie du Québec afin de développer des programmes de formation professionnelles visant à préparer les jeunes et les travailleurs régionaux aux opportunités d'emploi qui s'ouvriront dans le secteur minier.
 - **Flux migratoire positif** de la main d'œuvre en région, rétention de la population
 - Selon certaines études, un emploi en région a un **effet multiplicateur** plus important qu'un emploi en milieu urbain
- **Impacts sur la R&D et l'innovation**: Création de centres de recherche, d'instituts de recherche de de formation, contribution à la R&D
- **Impacts sur la diversification de l'activité économique** de la région, qui devient moins dépendante d'une économie monoindustrielle, ou axée sur un nombre restreint de secteurs interreliés
- **Impacts sur l'attractivité de la région**: un milieu de vie dynamique, une offre socioculturelle intéressante et la qualité de vie contribuent à présenter une image positive de la région, à attirer et retenir la population

Le maintien du dynamisme régional se traduit également par le développement de de nouveaux créneaux et de nouvelles opportunités

Le cas de la biomasse forestière



Il est notoire que certains projets miniers, trop éloignés du réseau électrique devront générer leur propre énergie électrique, afin de générer la force motrice nécessaire dans une exploitation minière. Cette génération se fait typiquement par le biais de génératrices alimentées par des hydrocarbures (typiquement le diesel mais aussi le gaz naturel comprimé).

La question d'un approvisionnement en biomasse forestière résiduelle (sous forme de granules ou de copeaux) se pose naturellement dans une région riche en ressources forestières. Les opportunités pour une utilisation à court ou même moyen termes de ces produits semblent limitées, entre autres parce que cette source d'énergie est actuellement plus coûteuse que les hydrocarbures. Pour cette raison, l'estimation des impacts n'a pas pris en compte l'approvisionnement des projets miniers hors réseau par la biomasse forestière. Il est à noter cependant que leur prise en compte effective augmenterait significativement les retombées régionales, à cause de l'impact élevé associé à la chaîne de production des granules ou des copeaux (en forêt puis en usine).

Dans un contexte où les prix du baril de pétrole a augmenté de près de 10% par an depuis 10 ans, il n'est pas impossible qu'à l'avenir, le prix de la biomasse forestière puisse devenir compétitif par rapport aux hydrocarbures, d'autant plus si les prix devaient prendre en compte une composante carbone.

Le cas des croisières



Suite à un investissement de 33,75M de \$ pour la construction d'un quai sur pieux à La Baie servant à accueillir les bateaux de croisière, Saguenay a réussi à attirer quelques 25 000 visiteurs en 2012.

Cette affluence a permis de générer des retombées significatives pour la région.

Le cas des vols nolisés à l'Aéroport de Bagotville



L'administration aéroportuaire de Bagotville a été très active dans le développement et l'utilisation de ses infrastructures. Une première étape a consisté à offrir des vols nolisés vers le Sud directement de la ville de Saguenay.

Cette initiative aura permis de bâtir un argumentaire pour la mise à niveau et l'expansion du terminal afin de recevoir des aéronefs de plus grande taille. L'administration vise également l'installation d'un hangar de maintien et réparation ainsi que l'attribution de droits de douanes internationales permanents.

Ultimement, l'achalandage accru au terminal, la mise à niveau et l'expansion des installations et une utilisation accrue des infrastructures a pour objectif d'attirer différents joueurs de l'aéronautique et de créer un *hub* nordique.

La portée des quatre projets miniers à l'étude est donc beaucoup plus importante que les seuls investissements effectués

Le développement du nord sera réalisé largement par des investisseurs privés, mais l'exploitation de ressources naturelles non renouvelables justifie un retour net significatif à la collectivité québécoise. De manière succincte, les impacts suivants pourraient se matérialiser pour le Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean:

Retombées économiques	<ul style="list-style-type: none">❖ Des dépenses en biens et services de près de 900 millions de \$ par an pour les 10 prochaines années (pour le Québec)❖ Au niveau régional, les bénéfices pour les fournisseurs et les travailleurs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui résulteront de ces projets dépendent en grande partie de la capacité des entreprises de la région de décrocher une part des contrats attribués.
Recettes fiscales pour les administrations publiques	<ul style="list-style-type: none">❖ Des revenus issus des redevances minières et des impôts sur les revenus des entreprises (non estimés dans le cadre de ce mandat)❖ Des recettes de plus de 90 millions de \$ par an pour les administrations publiques québécoises❖ Des recettes d'environ 35 millions de \$ par an pour les administrations publiques fédérales
Emplois créés (ou maintenus)	<ul style="list-style-type: none">❖ Les dépenses issues des projets à l'étude généreront et maintiendront plus de 5,000 emplois (équivalents temps plein) par an au Québec
Dynamisme du tissu industriel	<ul style="list-style-type: none">❖ Des retombées concrètes pour les fournisseurs de la région, en opportunités contractuelles, et en développement de compétences connexes, notamment.
Pérennité des infrastructures	<ul style="list-style-type: none">❖ Des impacts en termes d'infrastructures, soit par la construction de nouvelles infrastructures essentielles à l'attractivité des régions, ou le maintien et mise à niveau d'infrastructures existantes.
Maintien du dynamisme régional	<ul style="list-style-type: none">❖ Des impacts positifs sur la communauté, notamment par le biais des effets induits, sur la main-d'œuvre (formation, transférabilité), sur la diversification économique et l'attractivité générale de la région.

Annexes

Notes méthodologiques et terminologie

Notes méthodologiques pour l'évaluation des retombées économiques

Sources	<ul style="list-style-type: none">❖ Les informations utilisées sont de sources publiques et privées. Celles de sources publiques comprennent les rapports techniques selon la norme canadienne NI 43-101 de même que les autres déclarations publiques émises par les investisseurs dans le cadre de communiqués de presse, de communications avec les médias ou de discours. À titre d'exemple, ces informations concernent : la valeur totale de l'investissement, le nombre d'emplois permanents, les coûts d'exploitation par unité physique produite, de même que d'autres paramètres physiques tels que l'accès aux réseaux publics d'énergie ou de transport (ex. : route, chemin de fer).
Approche	<p>L'approche est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Calculs des impacts « directs » et « indirects » sur l'emploi et les revenus des gouvernements : estimés par le biais du Modèle intersectoriel du Québec. Deux simulations ont été réalisées (dépenses d'immobilisation, dépenses d'exploitation).❖ Calculs des impacts « induits » (dépenses de consommation et emplois locaux générés par ces dépenses) : estimés par le biais d'une modélisation spécifique réalisée par E&B DATA à partir des données de l'ISQ (impact pour le Québec de dépenses personnelles en biens et services de 100 millions de dollars au Québec).
Limites	<ul style="list-style-type: none">❖ Au moment actuel, quatre projets miniers de grande envergure retiennent l'attention. De par leur localisation, il serait possible que l'économie de Saguenay puisse en bénéficier de façon importante. Leur réalisation n'est pas encore assurée et la conjoncture économique est telle que des reports de projets voire des mises en suspens ne sont pas impossibles. Cela dit, il est utile de déterminer l'envergure des retombées que pourraient générer ces projets, soit pour les travailleurs et les entreprises de Saguenay, de par leur expertise et leur proximité, parfois immédiate.❖ La quantification de ces retombées a été réalisée par le biais de l'estimation des dépenses en immobilisation et en exploitation de ces entreprises pour les projets en question.❖ Les valeurs utilisées dans ce rapport sont à la fois approximatives et conservatrices :❖ Approximatives parce que les valeurs publiées sur ces projets sont elles-mêmes approximatives, de l'aveu même des entreprises.❖ Conservatrices, parce que les estimations de coûts de projets ont souvent tendance à augmenter avec le temps, reflétant le coût accru des intrants. En cas de données différentes pour un même poste, la valeur inférieure a été retenue.❖ Deloitte et E&B DATA estiment que les ordres de grandeur présentés représentent la situation qui prévaudrait si les quatre projets devaient se réaliser selon les informations actuelles.❖ Plusieurs entreprises évoquent même des marges d'erreur pouvant se situer entre 15% et 25%.

Terminologie utilisée dans ce document

Effets directs	❖ Effets générés par les dépenses initiales de main-d'œuvre et d'achats de biens et services au Québec.
Effets indirects	❖ Effets calculés chez les fournisseurs de biens et services québécois bénéficiant de la demande initiale de biens et services. Ils incluent également les effets calculés chez leurs propres fournisseurs québécois. L'ensemble de ces fournisseurs est qualifié «réseau de fournisseurs».
Effets induits	❖ Effets générés par les dépenses de consommation des travailleurs québécois au niveau direct et indirect.
Emploi	❖ Représente la charge de travail utilisée par les différents secteurs de l'économie du Québec. L'unité utilisée dans le modèle pour la mesure de l'emploi est l'équivalent temps plein (année-personne).
Parafiscalité	❖ Versements des employés et des employeurs aux fonds spécialisés des gouvernements : Fonds de services de santé (FSS), Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Régie des rentes du (RRQ), Assurance-emploi, Régime québécois d'assurance patronale (RQAP).
Rémunération	❖ Inclut les salaires avant impôt et les autres formes de rémunération et de contributions reliées à l'emploi.
Taxes	❖ Taxes sur la valeur ajoutée (ex.: TVQ, TPS) et taxes spécifiques (ex.: taxes sur le carburant, taxes sur l'alcool).

Informations supplémentaires

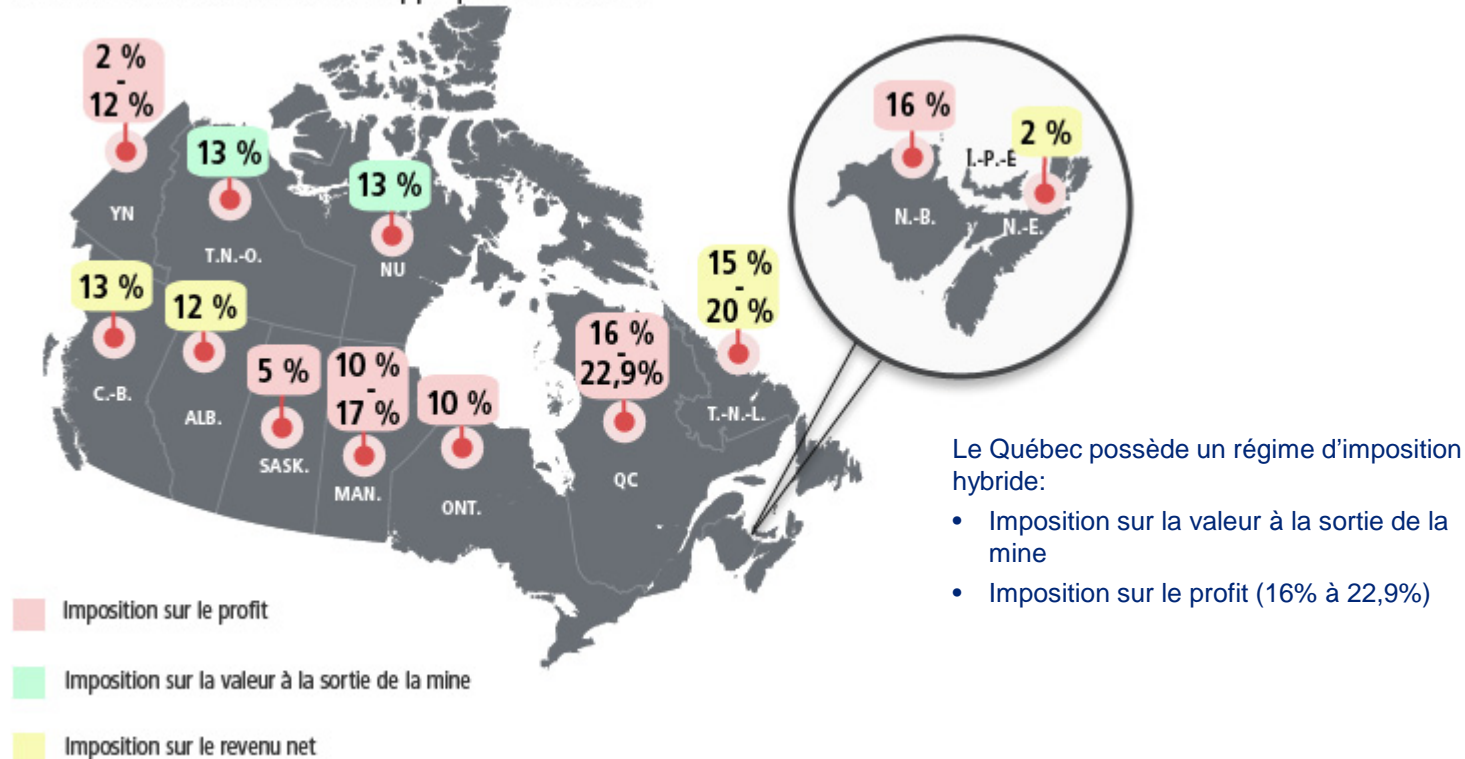
Le nouveau régime minier

	1994-2010	2010-2014	Nouveau régime (janv. 2014)
Taux de redevance	12%	16% à terme (progressif: 2010: 13,5%, 2011: 15%, 2012+: 16%)	Hybride 16% - 22,9% (sur profit) ou 1% à 4% (<i>ad valorem</i>)
Base profit minier	Ensemble des mines en activité au Québec	Mine par mine	Mine par mine
Allocation pour traitement	Limitée à 65% du profit annuel. L'allocation est égale à: <ul style="list-style-type: none"> 8% pour une entreprise minière qui fait de la concentration 8% pour une entreprise minière qui traite du minerai provenant d'une mine d'or ou d'argent 15% pour une entreprise minière qui fait de la fonte ou de l'affinage 	Limitée à 55% du profit annuel. L'allocation est égale à: <ul style="list-style-type: none"> 7% pour une entreprise minière qui fait de la concentration 7% pour une entreprise minière qui traite du minerai provenant d'une mine d'or ou d'argent 13% pour une entreprise minière qui fait de la fonte ou de l'affinage 	Limitée à 75% du bénéfice annuel. L'allocation est égale à: <ul style="list-style-type: none"> 10% pour une entreprise minière qui fait de la concentration 10% pour une entreprise minière qui traite du minerai provenant d'une mine d'or ou d'argent 20% pour une entreprise minière qui fait de la fonte ou de l'affinage
Dépenses d'exploration, aménagement et mise en valeur	Un compte cumulé pour les frais d'exploration, d'aménagement, et de mise en valeur avant et après production: <ul style="list-style-type: none"> Les frais d'exploration bénéficient d'un taux de 100% avec bonification de 25% pour le Grand et Moyen Nord Les frais d'aménagement et de mise en valeur avant la production bénéficient d'un taux de 100% Les frais d'aménagement et de mise en valeur après la production pouvaient être considérés comme dépenses courantes 	3 comptes distincts au lieu d'un cumulé: <ul style="list-style-type: none"> Allocation pour exploration: 100% d'amortissement avec 25% de bonification pour les mines dans le Nord québécois (plus grande région couverte que dans l'ancien régime), limité à 10% du revenu annuel Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production: 100% Allocation pour aménagement et mise en valeur après production: 30% de l'ensemble des soldes de ce compte ou profit annuel calculé avant allocation (montant le moins élevé des deux) 	3 comptes distincts au lieu d'un cumulé: <ul style="list-style-type: none"> Allocation pour exploration: 100% d'amortissement avec 25% de bonification pour les mines dans le Nord québécois (plus grande région couverte que dans l'ancien régime), limité à 10% du revenu annuel Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production: 100% Allocation pour aménagement et mise en valeur après production: 30% de l'ensemble des soldes de ce compte ou profit annuel calculé avant allocation (montant le moins élevé des deux)

Source: Analyse Deloitte, MRNF

Les taux de redevances minières appliqués au Canada diffèrent entre les différentes provinces

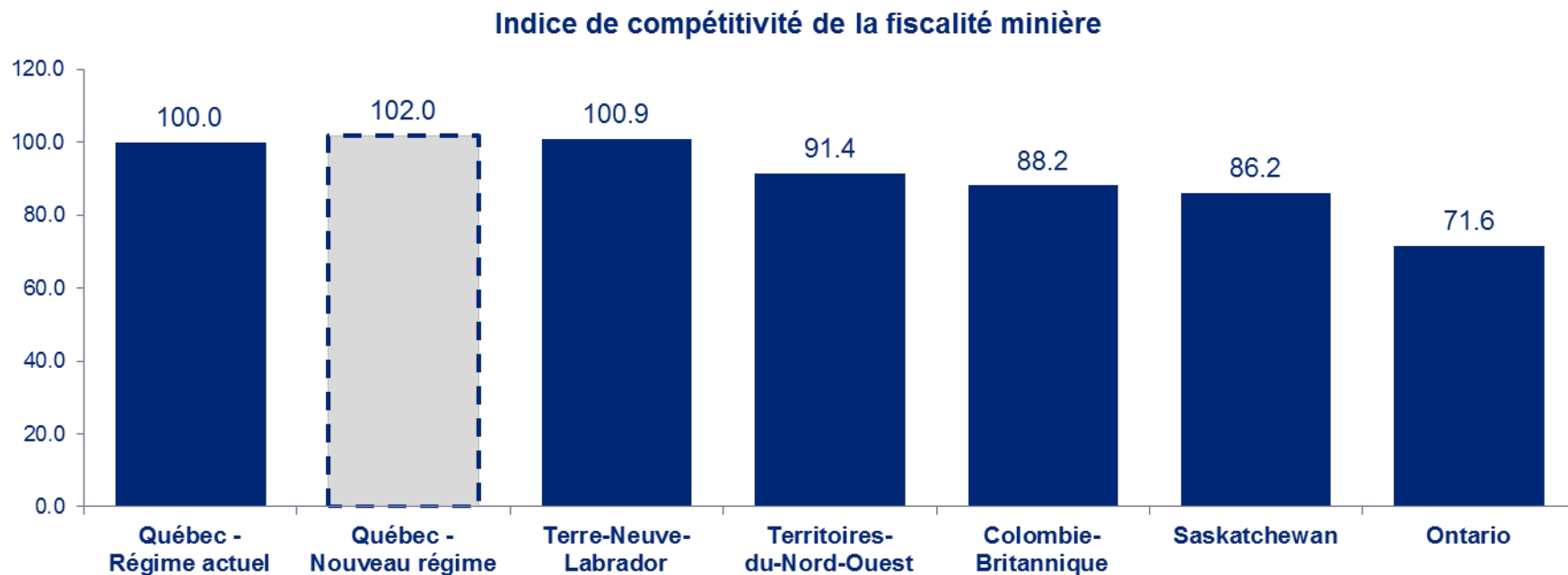
Taux de redevances minières appliqués au Canada



Source : Ministère des Ressources naturelles du Canada (juin 2011), Ministère des Finances du Québec (2013), PricewaterhouseCoopers : Analyse sommaire des régimes de droits miniers de différentes juridictions (2013)

Tiré de: <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2013/05/06/002-nouveau-regime-redevances-minieres-quebec.shtml>

Le nouveau régime minier devient un des régimes les plus exigeants au Canada



Deloitte.